



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DR ALBERT SCHWEITZER, 110 RUE DU GENERAL DE GAULLE 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 3 000 €.

Melle Tiphaine SOLLET, représentant de la société L'INSTANT T S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 44 RUE DU GENERAL DE GAULLE 67120 DUPPIGHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SC LES TULIPES	360	360 €
SOLLET Laurent	180	180 €
SOLLET Sylvie	180	180 €
FRITSCH Maxime	180	180 €
SOLLET Tiphaine	2 100	2 100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

lu et approuvé

Crédit Mutuel
DR ALBERT SCHWEITZER
110, rue du Général de Gaulle
68240 KAYSERSBERG
Tél. 03 89 20 74 30 (appel local non surtaxé)
Fax 03 89 78 29 18